

**DELEGATION INTERREGIONALE
A LA RECHERCHE CLINIQUE**

Pavillon Clemenceau
CHU de Rennes
2, rue Henri Le Guilloux
35 033 Rennes

Tel : 02 99 28 90 18/28 41 17
Contact : elodie.labourdette@chu-rennes.fr



Coordonnateur
Yves Deugnier

Coordonnateur Adjoint
Bernard Dupont

Secrétaire Général
Yves Rayer

Chargée de Mission
Elodie Labourdette

Président de la CES
Dominique Mottier

Secrétariat
Stéphanie Pousset

EL/07.92

Rennes, le 26 juillet 2011

Objet : PHRC 2012 - Appel à projets interrégional

Madame, Monsieur,
Cher collègue,

Une circulaire ministérielle relative au lancement du Programme Hospitalier de Recherche Clinique 2012 semble annoncer de profondes modifications dans l'instruction des appels à projets interrégionaux (API). Il est difficile aujourd'hui d'anticiper sur toutes les modalités d'instruction et les thématiques relatives à l'API 2012. Cependant, la Délégation Interrégionale à la Recherche Clinique Grand Ouest souhaite lancer la campagne 2012 afin de favoriser la qualité des dossiers déposés.

Il n'en demeure pas moins que l'API 2012 est destiné à soutenir des projets s'appuyant sur les réseaux de la DiRC Grand Ouest, impliquant plusieurs établissements de notre interrégion, s'intégrant dans une démarche de structuration de la recherche dans le Grand Ouest et touchant à toutes les thématiques et disciplines à l'exception du cancer, du sida et des hépatites virales qui bénéficient de crédits spécifiques. L'API est ouvert à l'ensemble des centres hospitaliers universitaires et non universitaires de notre interrégion.

Les investigateurs souhaitant candidater à l'Appel d'Offre Interrégional (API) sont invités à se connecter sur le site internet de la DiRC à partir 02 août 2011 (www.dirc-hugo.org / rubrique PHRC) afin de **déposer en ligne une lettre d'intention**. La date limite de dépôt de cette lettre est fixée au 10 octobre 2011. La lettre d'intention n'a pas vocation à sélectionner les dossiers mais à les réorienter, si besoin, vers l'appel d'offres national et anticiper la recherche d'experts

Dans un deuxième temps, les dossiers complets seront déposés électroniquement par les DRCl auprès de la DiRC. La date limite de dépôt des dossiers complets est fixée au 14 novembre 2011.

La DiRC proposera une réorientation vers le PHRC national en cas de besoin et en fonction des directives ministérielles.

La Commission d'Evaluation Scientifique de la DiRC Grand Ouest se réunira le 09 février 2012 pour analyser et sélectionner les dossiers retenus après expertises par 2 autres DiRC.

Nous vous remercions de prendre connaissance des instructions disponibles dans le guide ci-joint et vous invitons à contacter Madame Elodie Labourdette – Chargée de mission DiRC Grand Ouest – pour tout complément d'information (elodie.labourdette@chu-rennes.fr / Tel : 02.99.28.90.18 /41.17).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher collègue, à l'assurance de nos salutations les meilleures.



Professeur Yves Deugnier
Coordonnateur



Professeur Dominique Mottier
Président de la Commission d'Evaluation Scientifique